

# BONDY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FEVRIER 2026

#### DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**19/02/26-05**

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, à 18 heures et 10 minutes, se sont réunis les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Stephen HERVE, sur convocation individuelle, faite le 26 janvier, en exécution du décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

- Monsieur Stephen HERVE
- Madame Joelle MOTTE,
- Madame Cristel FABRIS,
- Madame Oldhynn PIERRE
- Madame Christelle LE GOUALLEC,
- Monsieur Patrick GIBERT,
- Madame Chantal GARDET,
- Madame Eliane LOUISON,
- Madame Sylvette GIRAUD,
- Madame Mariam THIAM,

#### **ETAIENT ABSENTS et/ou EXCUSES :**

- Monsieur Lakhdar FEMMAMI,
- Monsieur Christian BILLOTTE,
- Madame Michèle BAHURLET.

#### **ONT DONNE PROCURATION :**

- Madame Nezha DECOURRIERE à Madame Christelle LE GOUALLEC.

#### **ONT ETE INVITES :**

- Monsieur Philippe VAN ELSLANDE,
- Monsieur Ilhan YILDIZ,
- Madame Christelle BRIVAL FONTES,
- Madame Céline GILBERTON.

**Secrétaire de séance :** Madame Audrey GUENICHE, Directrice Santé Solidarité et Autonomie, Directrice du CCAS.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

## **APPROBATION DE LA CONVENTION « OBJECTIFS ET DE MOYENS » DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS RECIE**

### **LE CONSEIL,**

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

**VU** la notification du Département du 28 novembre relative à la décision de la commission permanente de l'assemblée départementale du 20 novembre 2025 d'attribuer une subvention au CCAS pour le projet, « Bondy Insertion : allers vers les publics éloignés de l'emploi »,

**VU** la convention d'objectifs et de moyens entre le Département de la Seine-Saint-Denis et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bondy relative au projet précité visant à répondre aux besoins d'emploi du territoire, annexée à la présente délibération,

**CONSIDERANT** qu'à la suite de l'accord avec l'État sur la renationalisation du financement du RSA, le Département de la Seine-Saint-Denis s'est également engagé à investir massivement dans les politiques d'insertion et d'emploi, dont il est le chef de file,

**CONSIDERANT** que l'appel à projets « Réseau des communes et interco engagées pour l'insertion & l'emploi » (RECIE) dans le département de la Seine-Saint-Denis vise ainsi à soutenir davantage les actions portées localement,

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre cet appel à projets, le CCAS a déposé une candidature pour le financement d'actions d'emploi en partenariat avec les acteurs de l'emploi et l'EPT Est Ensemble,

**CONSIDERANT** que le Département a accordé au CCAS un financement en fonctionnement pour un montant de 10 000 euros,

**CONSIDÉRANT** que les conditions d'éligibilité et les modalités de versement de ces subventions sont prévues par la convention annexée à la présente délibération,

**VU** l'avis de la commission concernée,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

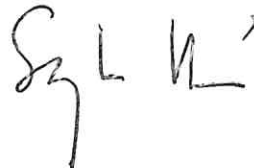
**APPROUVE** la convention de partenariat entre le Centre communal d'action sociale de Bondy et Département de la Seine-Saint-Denis, jointe à la présente délibération,

**AUTORISE** le Président à signer la présente convention,

**DIT**, que la subvention de 10 000€ sera inscrite en section de fonctionnement au budget du CCAS

**RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR COPIE CONFORME  
LE PRESIDENT DU CENTRE  
SOCIAL D'ACTION SOCIALE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. L. H.' with a vertical line extending downwards from the 'S'.